



Archers de Sévigné

Assemblée générale du 13 juin 2022

Compte-rendu de séance

PRÉSENTS (ou ayant donné pouvoir): 24 archers

ORDRE DU JOUR :

- ◆ Rapport moral du Président – Nicolas CHARTIER
- ◆ Rapport financier – Serge DELIGNIÈRES
- ◆ Bilan sportif de la saison écoulée – Sophie POTIER
- ◆ Projets pour la saison prochaine
- ◆ Bilan et projets des entraîneurs
- ◆ Questions diverses
- ◆ Renouvellement du Bureau

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Sophie POTIER



Archers
de Sévigné

Paraphes : N.C.
SP

Rapport moral du président

Je déclare l'assemblée générale 2022 ouverte.

Bonsoir à toutes et tous et merci d'avoir répondu à notre invitation.

Je commencerai par remercier :

- les membres du Conseil d'Administration ;
- tous ceux qui –même hors CA– aident au quotidien et qui font que le club tourne à nouveau après ces deux années compliquées ;
- les entraîneurs, assistants entraîneurs, et autres bénévoles qui prennent en charge l'encadrement des débutants. Bravo et merci à eux.

Avec l'arrivée de Damien cette année, nous avons désormais deux arbitres fédéraux dans le club. En revanche je suis le seul entraîneur diplômé en activité. Même si nous avons 3 assistants entraîneurs, il est plus que souhaitable d'en avoir davantage, surtout vu la taille de notre club. Avoir en particulier une personne dédiée au suivi des jeunes serait aussi un gros plus.

En effet, nous avons cette saison :

- 59 adhérents, dont 18 jeunes, parmi lesquels 17 mineurs
- 41 confirmés, 16 débutants et 2 faux débutants
- 50 licenciés en compétitions, et 9 pour une pratique en club, tous ont une licence FFTA.

Compte tenu du contexte sanitaire, nous avons à nouveau limité le nombre de débutants.

Après les divers épisodes de Covid, les compétitions ont redémarré timidement sur la saison extérieure 2021, avec certes peu de participations, mais nous avons tout de même eu 2 représentants au championnat de France de Tir en Campagne avec à la clé une 15^e place, ainsi qu'un nouveau titre de championne de France pour Maryse.

Pour la saison salle 2021-2022, nous avons eu 1 qualification par équipe et 12 en individuel aux championnats départementaux. Aux championnats régionaux, nous avons eu 8 qualifications en individuel avec au retour une médaille de bronze. Malheureusement nous n'avons pas réussi à nous qualifier par équipe.

La saison de tir en salle s'est conclue par une participation au championnat de France et une place de 17^e.

Pour le début de cette saison extérieure, nous avons à ce jour :

- en tir en campagne : une championne d'Ille-et-Vilaine ainsi qu'un vice-champion, et au niveau régional : une championne, une médaille de bronze, ainsi qu'une équipe double-mixte vice-championne de Bretagne
- en tir olympique : un vice-champion départemental
- en tir à l'arc en extérieur à 50 m : une équipe championne d'Ille-et-Vilaine et une autre en bronze, ainsi qu'une championne et 4 médailles de bronze en individuel. Et au niveau régional : une championne en individuel et une équipe vice-championne de Bretagne

Le championnat de Bretagne de tir olympique est encore à venir.

Par ailleurs, 2 de nos archers sont qualifiés aux divers championnats de France qui auront lieu cet été.

Félicitations aux compétiteurs pour leurs bons voire excellents résultats. Merci à toutes les personnes ayant représenté le club dans ces compétitions, en individuel, mais aussi en permettant aux Archers de Sévigné d'être présents dans les classements et podiums par équipe tout au long de la saison.

Avec la reprise de la compétition, nous avons fait une demande de subvention auprès du Conseil Régional pour les déplacements aux championnats de France. Nous avons ainsi touché près de 75 €, pour un unique championnat.

Concernant les partenaires privés, nous avons renouvelé cette année 2 de nos partenariats de l'an dernier. L'argent touché permet –entre autres– de subventionner les tenues de club afin de réduire leur prix.

Compte tenu de la complexité de la gestion du droit à l'image sur les réseaux sociaux, le CA a décidé d'arrêter les publications sur ces derniers.

En juin 2021, la fête des familles n'a pas pu avoir lieu pour des raisons sanitaires.

Le forum des associations quant à lui a été maintenu, et nous avons répondu présent à l'invitation de la municipalité pour y participer le 4 septembre 2021.

Par contre, un changement d'organisation au sein de l'Escale a fait que nous n'avons pas pu organiser de séance d'initiation pour leurs jeunes pendant les vacances d'hiver comme nous le faisons d'habitude.

Avec les travaux de rénovation du stade d'eaux vives, la base sport-nature a cherché à diversifier ses activités en extérieur, et a proposé cette année du tir à l'arc. Nous avons échangé avec eux pour du conseil et pour de la mutualisation de moyen.

Paraphes :

N. L.
SP

Suite à la dissolution de l'Union O.C.C, nous avons dû chercher une nouvelle assurance pour le matériel, mais aussi changer de siège social. Nous avons aussi abandonné le nom « O.C.C.–Tir à l'arc » pour n'avoir plus officiellement comme nom que « Archers de Sévigné ». Ces deux derniers points impliquant de mettre à jour nos statuts, nous en avons donc profité pour les refondre, et créer aussi un règlement intérieur.

Comme annoncé par la municipalité, celle-ci a organisé des États Généraux pour consulter les acteurs du monde associatif afin de préserver la qualité de la vie associative cessonnaise. Nous avons répondu présent à cette démarche, démarche toujours en cours à ce jour.

Après plusieurs reports, la salle Beausoleil a été réouverte en février, et nous avons pu y emménager dans la foulée. Son inauguration a eu lieu le 28 avril, et nous avons pu y faire une démonstration de tir à l'arc, ainsi que faire essayer M. le Maire et M^{me} la Députée.

Notre compétition salle de novembre rencontre toujours autant de succès et, là où d'autres étaient annulées faute de participants en nombre suffisant, nous avons encore dû refuser du monde. La prochaine édition est d'ores et déjà inscrite au calendrier fédéral, et pourra se tenir à Beausoleil, ce qui nous simplifiera grandement la manutention. La compétition de T.A.E. que nous avons décidé de faire au printemps n'a pu être programmée faute de terrain municipal disponible.

Par manque de personnes passionnées de tir 3D, notre participation à l'association « Solid'Arc 35 » a été mise en sommeil.

Pour raison sanitaire, notre traditionnel Tir au Roy s'est déroulé en avril au lieu de l'habituelle mi-janvier, et nous a donné : Julien comme Roy classique, Maryse comme Reyne poulies, Louis comme roitelet adultes et Olivier comme roitelet jeunes.

Pour donner un avant-goût à la compétition et pour intégrer les débutants, nous avons reconduit notre challenge interne qui a eu lieu le 19 mars.

Afin que les archers puissent progresser dans les meilleures conditions, le club a poursuivi sa politique d'investissement dans du matériel de progression, avec cette année de nouveaux arcs classiques.

Cette année encore, le club a financé les engagements des archers débutants souhaitant se lancer dans la compétition, ainsi que les jeunes archers qui se sont classés au niveau national (3 compétitions qualificatives).

Pour conseiller les compétiteurs, nous avons aussi continué à faire appel à une personne diplômée d'État, indemnisée par le club.

Vu la baisse du nombre de participations aux compétitions, et de qualifications en championnats, le souci de recompétition du club reste plus que jamais d'actualité. On n'oblige évidemment personne, mais il faut que chacun ait conscience que le club a besoin d'un gros noyau de compétiteurs pour subsister. Je parle là, bien sûr, de subventions et d'image du club.

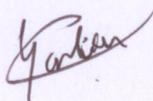
Au sujet de l'image du club, nous n'avons pas fait de demande de renouvellement de label cette année, entre autre à cause du changement de nomenclature qui nous faisait passer du label « Argent », au label « Espoir », terme que nous avons jugé dévalorisant pour le club.

Cette année a été particulièrement riche, tant par la reprise après Covid que par les nombreux événements qui ont eu lieu. D'autres gros chantiers nous attendent encore, et le club a besoin de l'énergie et de la motivation de chacun, d'autant plus que certains problèmes récurrents sont toujours d'actualité, comme la recompétition et le manque d'entraîneurs diplômés.

Je vous remercie de votre attention.

Fait à Cesson-Sévigné, le 13 juin 2022

Le Président :



La Secrétaire :



**Archers
de Sévigné**

Ce **rapport moral** a été **voté** à l'unanimité (*présents et représentés*).

Puis le **bilan financier** – ci-joint – exposé par Serge Delignières - **voté** à l'unanimité (*présents et représentés*).

Puis le **prévisionnel** – ci-joint – exposé par Serge Delignières - **voté** à l'unanimité (*présents et représentés*).

Puis le **bilan sportif** – ci-joint également – exposé par Sophie Potier.

Puis **quelques mots de l'entraîneur** pour dire qu'on avait cette année un bon groupe de débutants motivés et assidus et que le travail de l'an dernier auprès des jeunes a porté ses fruits : ils sont bien là et motivés nos jeunes !

Renouvellement du Bureau

- Élection du conseil d'administration :

Daniel Boivin se retire du CA.

Sophie Vanwaelscappel et Louis Person souhaitent rentrer dans le CA.

L'élection s'est faite à bulletins secrets : tous les membres ont été élus à l'unanimité.

- Formation du Bureau :

Le Conseil élu s'est retiré pour délibérer et se répartir les postes : voir page suivante.

Les **questions-explications-suggestions** ont été nombreuses et constructives et comme résumées ci-dessous :

❖ **Personnes intéressées par formation arbitre / entraîneur / assistant-entraîneur**

Il y a 4 personnes intéressées par la formation d'assistant entraîneur. Pas de volontaire pour entraîneur ou arbitre.

❖ **Compétitions pour l'année 2023**

On part a priori sur : - compétition salle de novembre 2023 (*celle de 2022 est déjà inscrite à la fédé*)

- compétition jeunes débutants du 1er avril 2023

- postuler pour le championnat 35 de TAE (*tir extérieur en ligne*), plutôt du 50m

❖ **Finances**

Le CA propose de réduire de 40 € les licences pour les réinscriptions : proposition votée à l'unanimité.

Déplacements : - revoir le barème des frais km suite à la flambée du prix du carburant

- comment indemniser les déplacements en train alors que les billets ont des prix très variables ?

Investissements : idée d'acheter une grande tente pour les compétitions de tir en extérieur.

Sponsoring : idée de chercher dans la restauration (*donc pas de concurrence avec nos sponsors actuels.*)

❖ **Recompétiser - motiver**

Pour pousser les gens à se lancer en compétition : créer un tableau des résultats en Championnats, et un autre des records du Club en compétition. Il faudrait aussi mieux communiquer sur le trophée des mixtes.

❖ **Tenues de Club**

Idée d'avoir 2 tenues de Club : une comme l'actuelle pour la salle, et une plus légère pour l'extérieur.

❖ **Quotidien**

Ce serait bien de remettre en place le calendrier des flèches de progression et de développer plus le côté ludique qui figure dans notre Projet de Club.

Proposition : se renseigner sur le « golf-archerie ».

❖ **Communication**

Il faudrait créer un support d'échange en interne pour les archers et prévoir une comm' pour se retrouver au terrain quand on n'a pas la clef.

Faut-il envisager une refonte du site web ? Si oui, attention au problème de pérennité.

❖ **Terrain extérieur**

Les problèmes d'accessibilité et d'entretien évoqués l'an dernier restent entiers malgré nos demandes : l'accès est trop difficile voire dangereux pour tous et impossible aux PMR, et l'accès aux sanitaires reste problématique.

En dehors de la tonte faite régulièrement, aucun autre entretien n'a été effectué : les allées disparaissent et la cabane continue à se dégrader.

Pour mieux nous faire comprendre et entendre, nous allons contacter Pierrick Leparc – conseiller technique régional de tir à l'arc – car il saura expliquer mieux que nous en Mairie les normes de sécurité et d'accessibilité d'un terrain de tir à l'arc.



**Archers
de Sévigné**

Paraphes : N. L. 



Archers de Sévigné

Le conseil d'administration

Le 13 juin 2022, l'Assemblée Générale des Archers de Sévigné a élu le Conseil d'Administration suivant : N. Chartier, B. Delahaye, S. Delignières, A. Girard, L. Person, S. Potier, M. Renault, S. Vanwaelscappel (*ordre alphabétique*)

Le Conseil d'Administration s'est retiré et s'est réparti les postes de la manière suivante :

Président	Nicolas Chartier
Vice-présidente	Agnès Girard
Trésorier	Serge Delignières
Secrétaire	Sophie Potier
Secrétaire adjointe	Sophie Vanwaelscappel

Membres du conseil : Bruno Delahaye, Michel Renault, Louis Person

Autres responsabilités

Entraîneur diplômé : Nicolas Chartier

Assistants entraîneurs : Florian Daguette, Thierry Lefeuvre et Michel Renault

Responsable partenariat : Bruno Delahaye

Responsable communication presse :

Responsables matériel : Thierry Lefeuvre, Bruno Delahaye, Yann Gény

Responsables compétitions en ligne : Sophie Potier, Sophie Vanwaelscappel

Responsables compétitions parcours : Daniel Boivin (campagne)

Responsable tenues de club : Maryse Denoual-Boivin

Arbitres fédéraux : Sophie Potier et Damien Gourmelon

Web-masters et correspondants informatique : Michel Renault et Louis Person

Responsable réseaux sociaux : Jeanne Durel

Le Président :

La Secrétaire :



**Archers
de Sévigné**